



**DEMANDE DE SUBVENTION
AIDE AU REMPLACEMENT DES NOUVEAUX
EXPLOITANTS INSTALLES DEPUIS
MOINS DE 5 ANS**



Direction de l'aménagement
des territoires
Service agriculture et forêt
Tél : 04 76 00 33 74
Courriel : pierrette.bailly@isere.fr

Formulaire de demande de subvention
à remplir et à retourner au service de remplacement auquel j'ai adhéré

ADHERENT : Chef d'exploitation à titre principal, installé depuis moins de 5 ans

NOM Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Code postal : Commune :

Date d'installation :

Montant de l'adhésion au service de remplacement :€

Je déclare adhérer au service de remplacement suivant :

- à titre individuel ⁽¹⁾
- à titre sociétaire ⁽¹⁾

dans ce cas : - préciser le type de société (GAEC, EARL ...) et son nom :

- préciser l'adresse si différente de celle indiquée au-dessus :

Je m'engage à utiliser ce service durant un minimum de 3 jours sur l'année civile, en cas d'absence de mon exploitation pour congés, évènements familiaux, maladie y compris celle d'un enfant.

Je transmets ce formulaire complété, signé et accompagné de la copie de l'attestation d'inscription à la MSA ou de l'arrêté de DJA, au service de remplacement auquel j'ai adhéré. Ce dernier fera suivre la demande de subvention au Service de Remplacement Fédération Isère.

Je sollicite l'aide au remplacement des nouveaux exploitants mise en œuvre par le Département de l'Isère pour la prise en charge à hauteur de 50% des coûts d'adhésion et de journée, en application des critères votés le 26 juin 2015 et suivant les modalités définies dans la convention signée entre le Département et le Service de Remplacement Fédération Isère. A noter que cette aide est plafonnée à 1 200 € /année civile et 3 600 € / 5 ans.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements.

A, le

Signature du demandeur

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE :

- Attestation MSA justifiant le statut de chef d'exploitation à titre principal depuis moins de 5 ans ou copie de l'arrêté de DJA

⁽¹⁾ cochez la case correspondante